



Les Parcs naturels régionaux : des outils pour accompagner la création des emplois



Comment renforcer les activités économiques par la valorisation des patrimoines ?

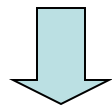


Projet cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du PIC Equal

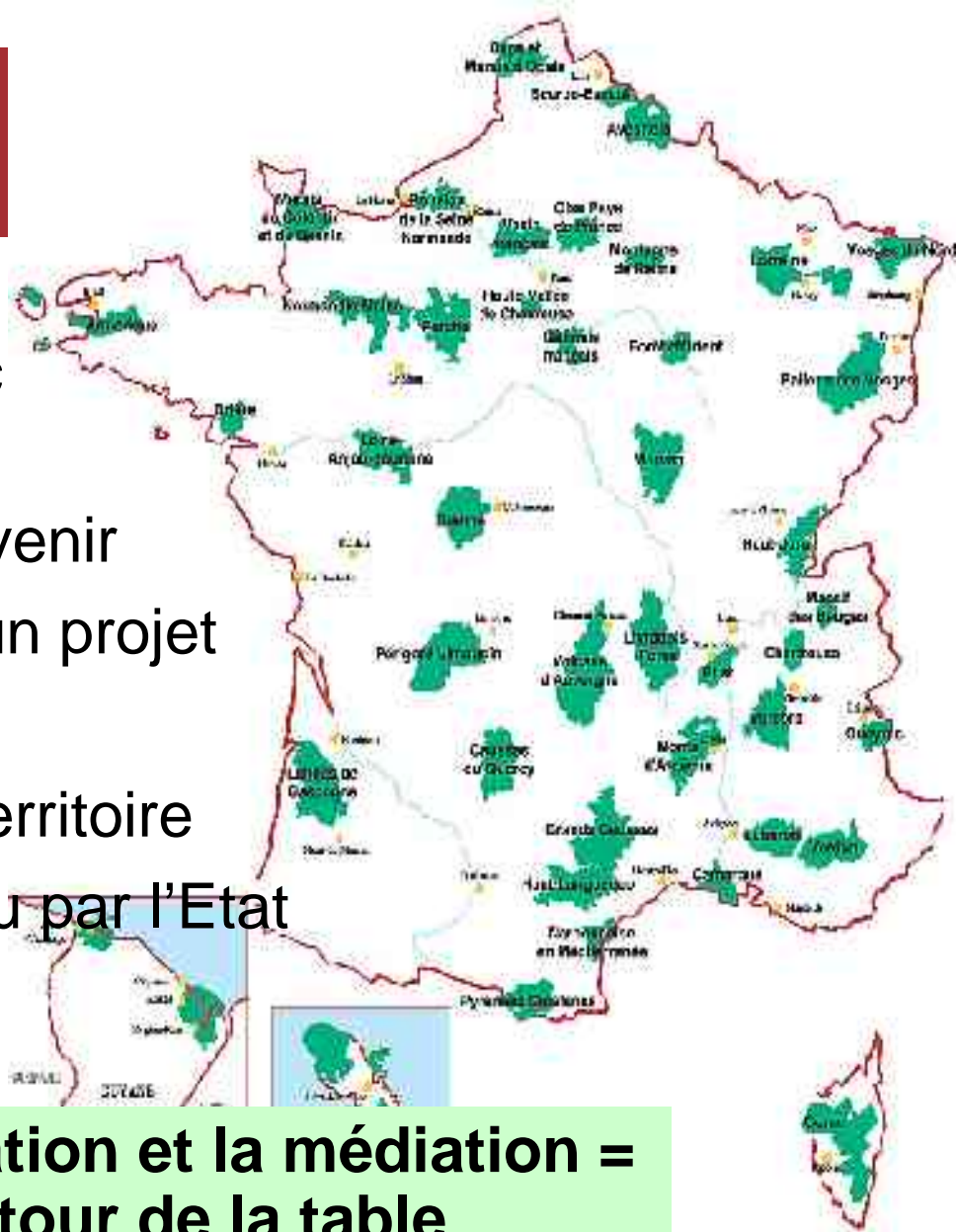


QU'EST CE QU'UN PARC NATUREL REGIONAL ?

- 44 Parcs en France
- Territoires ruraux habités avec patrimoine riche/fragile
- Pari : patrimoine préservé = avenir
- Engagement volontaire dans un projet de développement durable
- Charte formalise le projet du territoire
- Classement national = reconnu par l'Etat



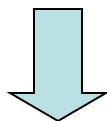
**Une gestion par la concertation et la médiation =
mettre les acteurs autour de la table**



DES MISSIONS POUR LE DEVELOPPEMENT

DURABLE DE TERRITOIRES RURAUX Les 5 missions d'un Parc pour construire le projet du territoire :

- La protection et la gestion du patrimoine naturel et culturel
- L'aménagement du territoire
- Le développement économique, social et culturel
- L'accueil, l'information, l'éducation à l'environnement
- L'expérimentation sur les 4 thèmes précédents



- **Parc : Garant mise en œuvre de la Charte assurée par un Comité syndical et une équipe technique pluridisciplinaire**
- **Fédération des Parcs : un réseau de territoires structurés pour la conduite d'actions communes**



3



*P R E S E R V E R E T V A L O R I S E R L E S
P A T R I M O I N E S R I C H E S P O U R C R É E R D E
L ' E M P L O I (1/3)*

Principes d'action :

- Maintien de la richesse du patrimoine
- Valorisation de ressources et de savoir-faire
- Prise en compte de l'environnement par les acteurs
- Promotion du territoire et des acteurs

Traduction pour les acteurs

- Agriculteur : contribution gestion espace et paysage
- Prestataire touristique : en appui sur son identité
- Sports de nature : gestion / développement maîtrisé
- Artisan/industriel : transmission / promotion savoir-faire

4



*P R E S E R V E R E T V A L O R I S E R L E S
P A T R I M O I N E S R I C H E S P O U R C R É E R D E
L ' E M P L O I (2/3)*

- **Les démarches de mise en réseau d'acteurs**
- Association d'entreprises => accueil du public
Création Routes, Gestion structure accueil (maisons thème, boutiques)
- Mise en réseau d'entreprises et de collectivités =>
Filières et équipements structurants
Ex filières : Terre, Bois, Viande, Pain, cyclotourisme, canoë
Ex équipements touristiques : Grandes Traversées, équestre
Ex infrastructures : Zones d'activités, centre bourg
- Mise en réseau d'associations => services à population
Ex : services culturels, collectifs d'associations sur le Parc

*P R E S E R V E R E T V A L O R I S E R L E S
P A T R I M O I N E S R I C H E S P O U R C R É E R D E
L ' E M P L O I (3 / 3)*

2) Promotion d'une offre différenciée

- Outils de différenciation économique
Marque Parc ; Ecotrophées ; Gîtes Panda ; Charte bonne conduite
- Organisation ou accompagnement de manifestations
 - Fêtes de Parcs, Opérations dans les grandes villes de proximité
 - Marchés ou foires périodiques / thématiques
 - Soutien / accompagnement de manifestations sportives
- Editions
 - Guide de découverte des savoir-faire du Luberon
 - Guide découverte « Si proche, si différent » du Vexin
 - En partenariat : Quoi faire ...? / Les plus belles balades



LE PROJET « UN AUTRE SEJOUR »



Un projet original

- Création d'une entreprise privée - SCOP - sur un Parc
- Activité de vente de produits touristiques dans les Parcs
- Un concept nouveau de produits touristiques
- Support utilisé : site Internet
- Partenariat SCOP/Parcs :
 - . Protocole entre SCOP et chaque Parc
 - . Référentiel de production de séjours dans un Parc
 - . Inscription dans la charte européenne tourisme durable
- Gilles BOUILLAGUET / Nicole FLEIG / Jean-Luc PIERRON

7

